

Assange pourrait être extradé vers la Suède

Ainsi en a décidé la justice britannique jeudi. Le fondateur de WikiLeaks peut encore faire appel.

L'état se resserre autour de Julian Assange. La justice britannique vient de décider que le fondateur australien de WikiLeaks pouvait être extradé vers la Suède, où il est poursuivi pour viol. Cependant, la décision n'est pas encore définitive. Julian Assange peut encore faire appel. La procédure ne devrait donc pas aboutir avant l'été.

L'homme fort de WikiLeaks est accusé par une de ses anciennes maîtresses d'avoir engagé des relations sexuelles avec elle alors qu'elle était endormie, sans porter de préservatif. Durant sa dernière audience devant la justice britannique, les avocats d'Assange avaient exprimé leur crainte que leur client ne bénéficie pas d'un procès équitable en Suède. De plus, ils craignent qu'il soit plus facile pour les Etats-Unis d'obtenir son extradition de Suède, plutôt que du Royaume-Uni.